

POINT SUR LES FORMATIONS DE CNAM ENTREPRISES

Mesures sanitaires applicables pour la reprise partielle en présentiel

Jusqu'à nouvel ordre, les formations dispensées par Cnam Entreprises sont proposées à distance. Cependant, quelques mesures prises par le gouvernement permettent un retour en présentiel exceptionnel pour certaines formations, notamment celles ayant des exercices de travaux pratiques ou des mises en situation.

Afin de garantir la sécurité des auditeurs.rices ainsi que du personnel, le Conservatoire national des arts et métiers a mis en place plusieurs moyens de prévention.

Une campagne de testing quotidien

Consultez sur [cette page](#) les modalités pour vous faire tester.

La poursuite des mesures de gestes barrières

Entrée et circulation sur le site

Il est rappelé que le port du masque est obligatoire sur l'ensemble des sites du Cnam. Des bornes de gel hydroalcoolique sont aussi à votre disposition. Enfin, merci de respecter le fléchage mis en place ainsi que les recommandations.

Organisation des cours

Les jauges d'occupation des salles et amphithéâtres étant limitées, le recours au distanciel/hybride avec port du masque lors des phases de regroupement est fortement suggéré.

Les TP qui ne peuvent être virtualisés et pour lesquels la distanciation de moins d'un mètre est possible, peuvent à titre exceptionnel être réalisés en présentiel, à condition de respecter strictement les mesures de gestes barrières :

- port du masque obligatoire,
- distanciation physique minimale d'un mètre entre individus,
- aération des espaces

Retrouvez l'ensemble du protocole sanitaire proposé au Cnam [sur cette page](#)

WELCOME

Rentrée 2020

Se protéger et protéger les autres

Cnam Entreprises

Point sur nos formations

8 mars 2021

Une question ?

Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Nos formations en ligne et hybride

Retrouvez l'ensemble de nos [formations proposées à distance](#)